

Les dispositifs spécifiques d'emploi aidé et de formation au 2^e trimestre 2017

Les effectifs en formation reviennent à leur niveau de 2015

À la fin du 2^e trimestre 2017, le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés s'élève à 1,52 million, quasiment stable par rapport au trimestre précédent. Sur un an, le nombre d'emplois aidés est en baisse de 33 000 (-2,1 %) : la hausse des contrats en alternance (contribution de +1,5 point) et celle des autres emplois aidés (+0,5 point) ne compensent pas la baisse (4,0 points) des contrats aidés.

Le nombre de personnes en recherche d'emploi en formation baisse ce trimestre (-43 000), malgré des entrées toujours dynamiques sous l'effet de la poursuite du plan « 500 000 formations supplémentaires ». Fin juin 2017, 251 000 personnes en recherche d'emploi sont en formation, 26 000 de moins qu'un an auparavant (-9,5 %).

479 000 salariés bénéficient d'un contrat aidé fin juin 2017, contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, ou contrat dans une structure de l'insertion par l'activité économique. Le nombre de contrats aidés est quasi stable ce trimestre (+1 000), après trois trimestres de baisse. En un an, le nombre de salariés en contrat aidé a diminué de 63 000 (-11,6 %).

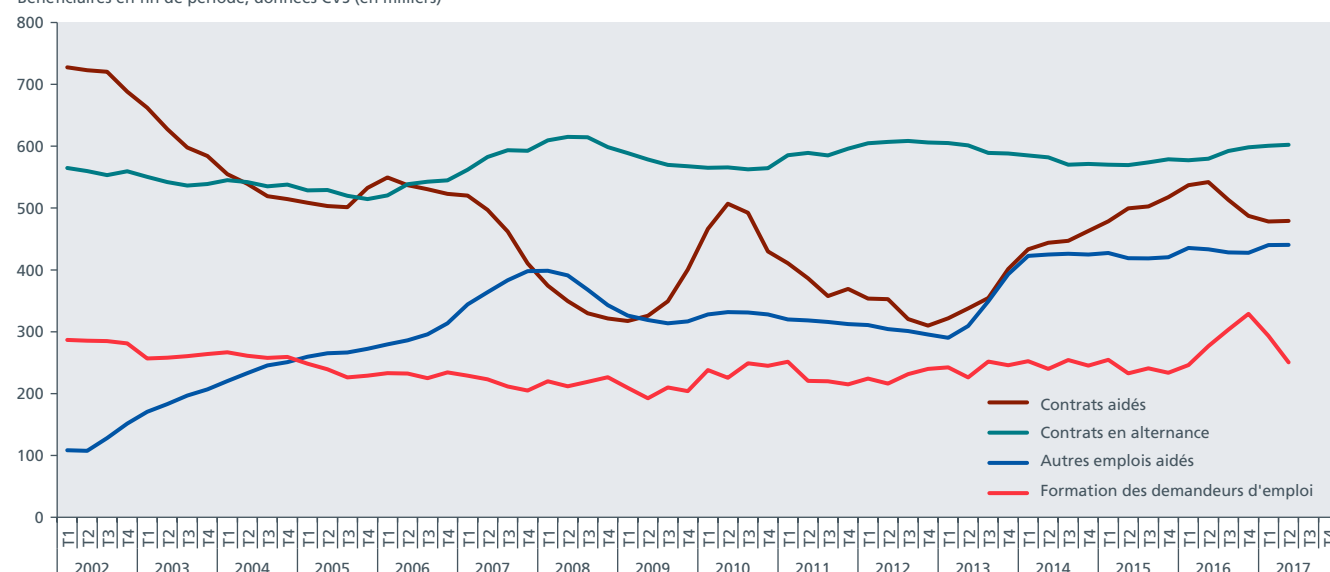
Le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance s'élève à 602 000 fin juin 2017, en légère hausse de 2 000 par rapport au trimestre précédent. En un an, les effectifs en alternance ont progressé de 23 000 (+3,9 %), 15 000 contrats de professionnalisation (+7,5 %) et 8 000 apprentis (+2,0 %).

Les autres emplois aidés (essentiellement les exonérations de cotisations chômage sur les embauches de jeunes en CDI et les aides aux chômeurs créateurs d'entreprises) sont stables ce trimestre et augmentent de 7 000 en un an (+1,6 %).

Graphique 1

Évolution des bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques de l'emploi

Bénéficiaires en fin de période, données CVS (en milliers)



Lecture : le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé fin juin 2017 s'élève à 479 000.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acofos, ASP, chambres consulaires, Direccte, ministère de l'Éducation nationale, Pôle emploi, Opcv, régions, traitement Dares.

Tableau 1

Entrées et effectifs de bénéficiaires des dispositifs spécifiques de politique de l'emploi

En milliers

	Entrées sur le trimestre, données brutes			Cumul des entrées sur 12 mois glissants			Nombre de bénéficiaires en fin de trimestre, données cvs		
	T2 2016	T2 2017	Évolution (en %)	Juillet 2015 à juin 2016	Juillet 2016 à juin 2017	Évolution (en %)	T2 2016	T2 2017	Évolution (en %)
Emploi aidé (1)	419	408	-2,7	2 056	2 075	0,9	1 555	1 522	-2,1
Contrat aidé	158	145	-8,2	684	618	-9,7	542	479	-11,6
CUI-CAE.....	56	57	1,5	270	274	1,4	225	229	1,5
CUI-CIE.....	25	13	-49,6	110	44	-60,3	73	31	-57,6
Emploi d'avenir.....	16	11	-30,1	77	61	-20,8	115	85	-26,3
Dont : non marchand.....	12	10	-20,7	55	49	-12,1	82	62	-24,4
marchand.....	4	2	-57,6	18	11	-37,9	30	22	-26,2
professeur.....	0	0	-	3	1	-77,8	3	1	-77,6
Insertion par l'activité économique (IAE).....	60	64	6,0	227	240	5,5	129	135	4,7
Contrat en alternance	34	35	3,3	465	483	3,9	580	602	3,9
Apprentissage.....	11	12	2,5	280	284	1,2	383	391	2,0
Contrat de professionnalisation.....	23	24	3,8	185	199	8,0	196	211	7,5
Autre emploi aidé	227	228	0,2	907	974	7,4	433	440	1,6
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté.....	1	4	260,4	7	15	105,5	46	35	-23,2
Contrat de génération.....	2	3	41,0	13	12	-10,8	31	27	-13,2
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI.....	177	174	-1,8	705	762	8,1	156	175	12,1
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise.....	46	47	0,0	179	183	2,2	196	199	1,5
Accompagnement des restructurations.....	1	1	32,2	2	2	-2,5	4	5	3,4
Formation des personnes en recherche d'emploi	223	165	-26,2	753	949	26,0	277	251	-9,5
Pôle emploi.....	129	73	-43,6	285	451	58,4	67	48	-28,7
Région.....	71	71	1,0	359	395	10,1	163	160	-1,3
Autre stage.....	23	21	-11,7	109	103	-5,9	47	42	-10,5

(1) Les flux d'entrées correspondent à des nouvelles embauches ou à des reconductions des contrats existants, à l'exception de certains contrats de l'IAE (dans les AI et les ETTI) où seules les nouvelles embauches sont comptabilisées ; les stocks correspondent à des bénéficiaires en fin de trimestre, sauf pour ces mêmes contrats de l'IAE et pour les dispositifs d'exonération où il s'agit du nombre de bénéficiaires au cours du dernier mois du trimestre.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; Opca ; régions ; traitement Dares.

Tableau 2

Évolution trimestrielle des bénéficiaires des dispositifs spécifiques de politique de l'emploi

En milliers

	Évolutions trimestrielles des bénéficiaires, données cvs				Glissement annuel
	T3 2016	T4 2016	T1 2017	T2 2017	
Emploi aidé	-21	-20	6	3	-33
Contrat aidé	-29	-26	-9	1	-63
CUI-CAE.....	-4	2	4	2	3
CUI-CIE.....	-15	-17	-9	-1	-42
Emploi d'avenir.....	-9	-10	-5	-6	-30
Dont : non marchand.....	-6	-6	-4	-4	-20
marchand.....	-1	-3	-1	-3	-8
professeur.....	-1	-1	0	0	-2
Insertion par l'activité économique (IAE).....	-1	-1	1	7	6
Contrat en alternance	13	6	2	2	23
Apprentissage.....	9	0	-2	0	8
Contrat de professionnalisation.....	3	6	4	2	15
Autre emploi aidé	-5	0	12	0	7
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté.....	-2	-2	-3	-3	-11
Contrat de génération.....	-2	-1	-1	0	-4
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI.....	-2	2	16	3	19
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise.....	1	1	1	0	3
Accompagnement des restructurations.....	0	0	0	0	0
Formation des personnes en recherche d'emploi	26	26	-36	-43	-26
Pôle emploi.....	19	13	-29	-22	-19
Région.....	9	16	-9	-18	-2
Autre stage.....	-2	-3	2	-2	-5

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; Opca ; régions ; traitement Dares.

Cette synthèse trimestrielle a été réalisée à la Dares par une équipe animée par Marie Rey et composée de Sonia Bellit, Noémie Cavan, Sandrine Firquet et Marie Rey.

DARES INDICATEURS

est édité par le ministère du travail.
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**. Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**. Secrétaire de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**. Conception graphique et impression : ministère du travail.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

Les contrats aidés

Après trois trimestres de baisse, le nombre de contrats aidés est quasi stable au 2^e trimestre 2017, à 479 000 salariés. Au 2^e trimestre 2017, les seuls contrats en baisse sont les emplois d'avenir.

Le nombre de jeunes en emploi d'avenir diminue de 6 000 au 2^e trimestre 2017 et de 30 000 sur un an. La baisse fait suite aux sorties nombreuses des personnes entrées courant 2014 et à la baisse des recrutements en 2016 et début 2017.

Le nombre de personnes en CUI-CIE, après avoir baissé très fortement depuis la mi-2016, se stabilise au 2^e trimestre 2017. Sur un an, il a diminué de 58 %.

Le nombre de CUI-CAE augmente légèrement sur un an (+3 000, +1,5 %). Fin juin 2017, 229 000 personnes sont bénéficiaires d'un CUI-CAE.

Le nombre de salariés dans les structures de l'insertion par l'activité économique augmente de 4,7 % sur un an, sous l'impulsion de recrutements en hausse (+6,0 %).

Concepts et définitions

Emploi aidé : emploi bénéficiant d'une aide publique, hors dispositifs généraux et sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche et d'exonérations et ciblent des publics ou des territoires spécifiques.

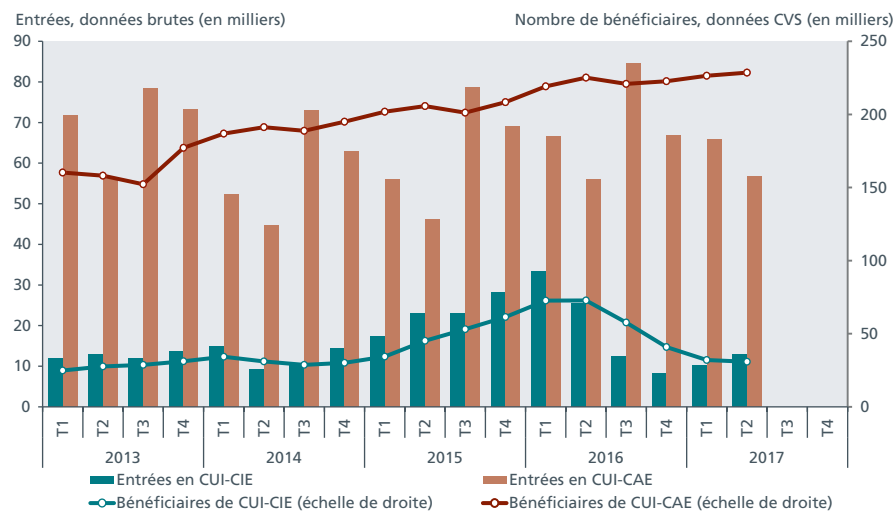
Contrat aidé : contrat dérogeant au droit commun pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, sous forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation. L'accès à ces contrats est réservé aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et leur nombre est piloté par les pouvoirs publics.

Contrat en alternance : contrat dérogeant au droit commun incluant une formation diplômante ou qualifiante, pour lequel l'employeur bénéficie d'une aide publique. Il peut s'agir d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage.

Formation des personnes en recherche d'emploi : toute formation suivie par des personnes sans emploi, qui en cherchent un, inscrites ou non à Pôle emploi, avec un statut de stagiaire de la formation professionnelle. Ce statut octroie une rémunération ou, *a minima*, la prise en charge de la protection sociale pendant la formation.

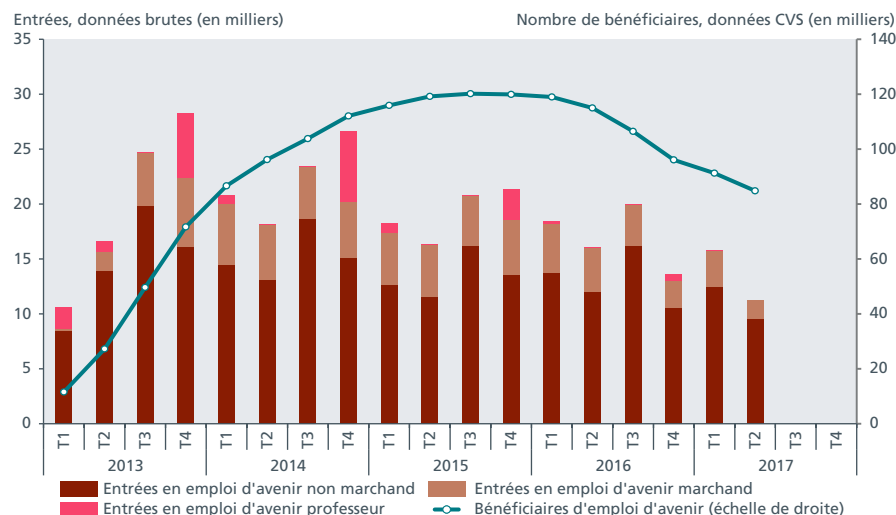
Secteur marchand / non marchand : les CUI et les emplois d'avenir prennent des formes différentes (support juridique et aides de l'État) selon qu'ils sont conclus dans le secteur marchand (ce sont alors des CUI-CIE) ou non marchand (CUI-CAE). Relèvent du secteur non marchand les personnes morales de droit public, les organismes de droit privé à but non lucratif et ceux chargés de la gestion d'un service public. Le secteur marchand regroupe les autres employeurs cotisant à l'assurance chômage.

Graphique 2
Contrats uniques d'insertion



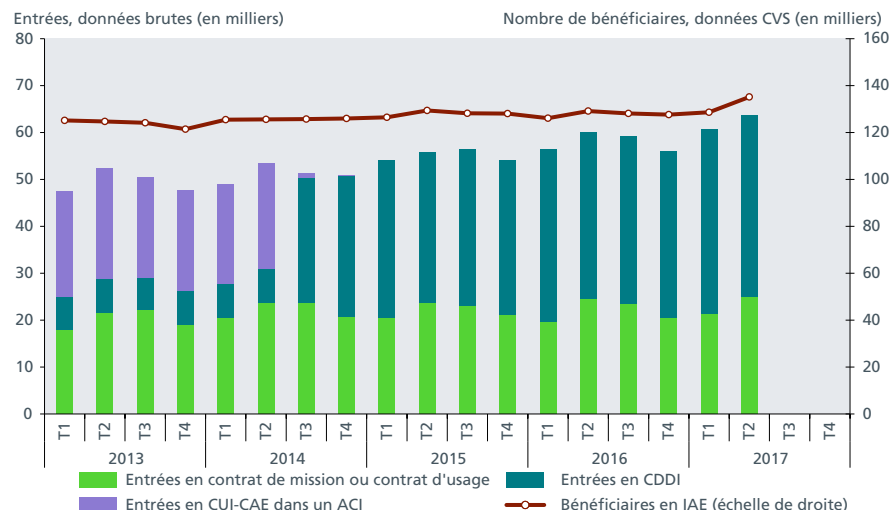
Lecture : au 2^e trimestre 2017, 13 000 CUI-CIE ont été initiés, portant à 31 000 le nombre de bénéficiaires fin juin.
Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 3
Emplois d'avenir



Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 4
Contrats dans les structures de l'IAE



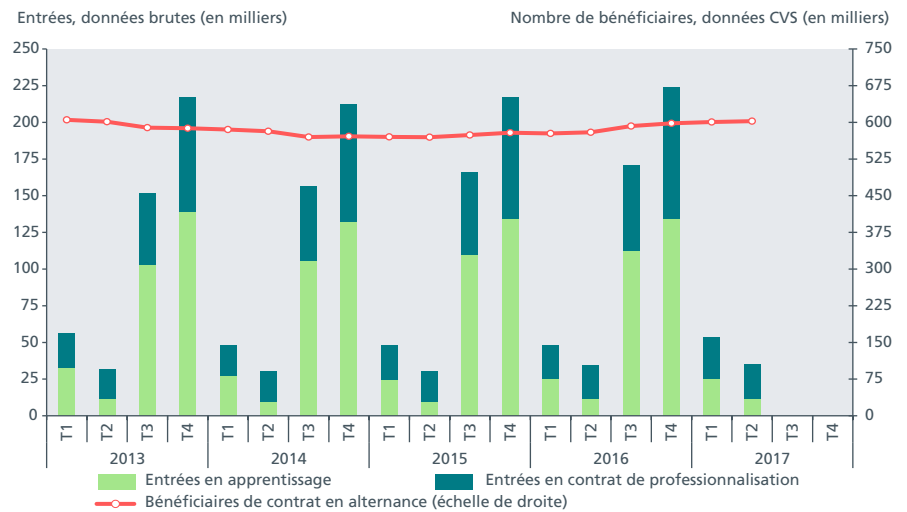
Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

L'alternance

Les effectifs en alternance augmentent de 23 000 sur un an (+3,9 %). Cette hausse est pour les deux-tiers attribuable aux contrats de professionnalisation (+15 000) et pour un tiers à l'apprentissage (+8 000).

Au total, le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance s'élève à 602 000 fin juin 2017.

Graphique 5
Contrats en alternance



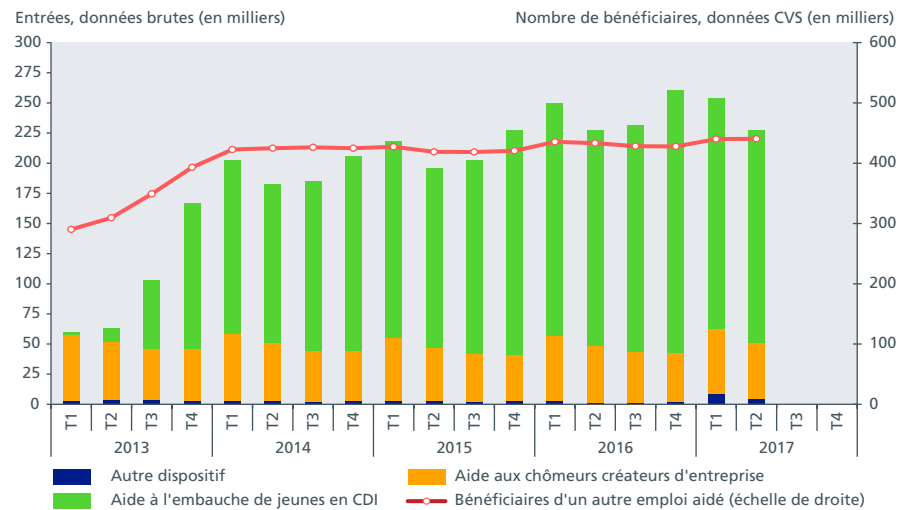
Champ : France métropolitaine.

Sources : chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Opca ; traitement Dares.

Les autres emplois aidés

Les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise bénéficient à 199 000 personnes fin juin 2017. Sur un an, le nombre de créateurs aidés est en augmentation de 1,5 %. Les aides pour l'embauche de jeunes en CDI recouvrent l'exonération de cotisation chômage, mise en place en 2013, qui concerne environ 175 000 jeunes, et le contrat de génération, dont le nombre de bénéficiaires atteint 27 000 fin juin 2017. Les dispositifs ciblés sur les territoires en difficulté (ZFU, ZRR, ZRD...) sont en extinction, le nombre de salariés bénéficiaires est en constante diminution.

Graphique 6
Autres emplois aidés



Champ : France métropolitaine.

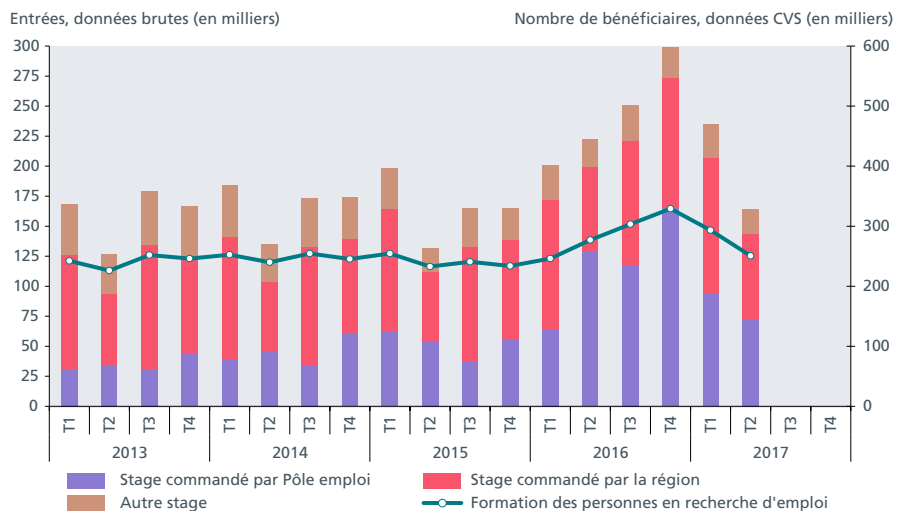
Sources : Acof ; Direccte ; traitement Dares.

La formation des personnes en recherche d'emploi

Le plan « 500 000 formations supplémentaires » a entraîné une forte augmentation du nombre de personnes en recherche d'emploi accédant à des formations en 2016. Il a été prolongé en 2017, sans atteindre le niveau du plan en 2016. Au 2^e trimestre 2017, 73 000 personnes en recherche d'emploi sont entrées dans des formations commandées par Pôle emploi, et 71 000 sont entrées en formations commandées par les régions.

251 000 personnes en recherche d'emploi étaient en formation fin juin 2017, 26 000 de moins qu'un an auparavant (-9,5 %) : les entrées de début 2017 ne compensent pas les sorties de formation des personnes entrées en 2016.

Graphique 7
Formation des personnes en recherche d'emploi



Champ : France métropolitaine.

Sources : ASP ; Pôle emploi ; régions ; traitement Dares.

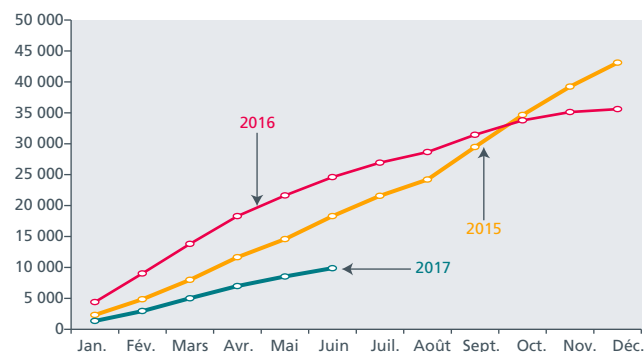
L'accès des jeunes aux contrats aidés

Dans le secteur marchand, le nombre de jeunes recrutés est en forte baisse, en raison des autorisations de recrutement plus basses pour 2017 que pour 2016. La part des jeunes dans les embauches est plus proche de ce qui était observé les années passées à la même époque.

Dans le secteur non marchand, la part des jeunes dans les recrutements est en légère baisse par rapport à celle observée en 2016, d'un peu plus de 2 points.

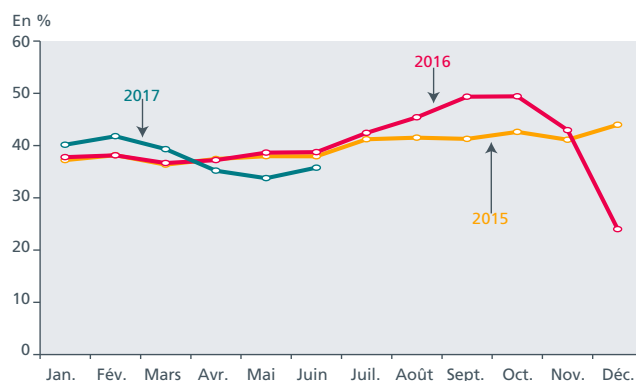
Dans les dispositifs de l'IAE, la part des jeunes embauchés est stable au 2^e trimestre 2017 par rapport aux embauches de la même période de 2016.

Graphique 8a
Entrées cumulées des moins de 26 ans en contrat aidé marchand (CUI-CIE et emploi d'avenir marchand)



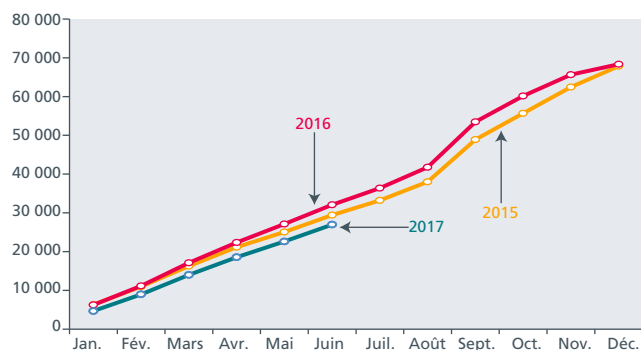
Lecture : 9 900 jeunes sont entrés en CUI-CIE entre janvier et juin 2017.

Graphique 8b
Part des moins de 26 ans parmi les entrées en contrat aidé marchand

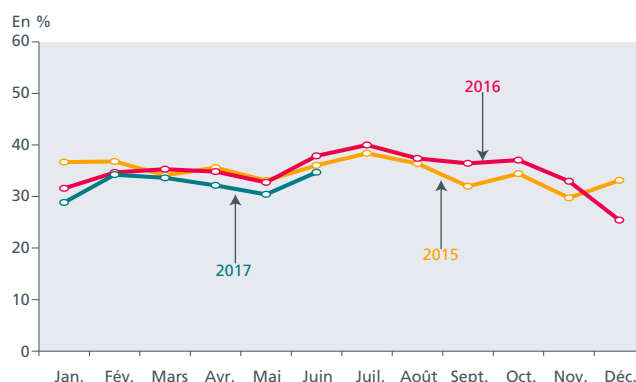


Lecture : les jeunes représentent 35,8 % des contrats initiés en juin 2017.

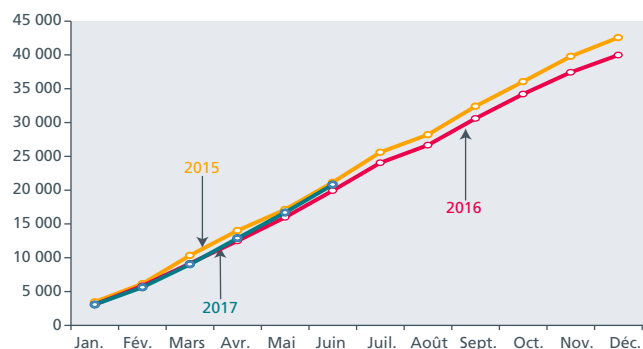
Graphique 8c
Entrées cumulées des moins de 26 ans en contrat aidé non marchand (CUI-CAE et emploi d'avenir non marchand)



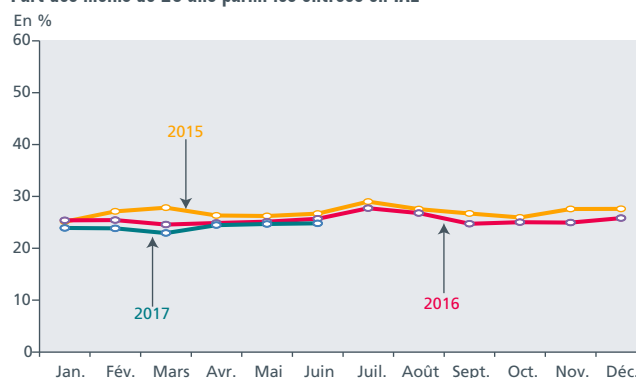
Graphique 8d
Part des moins de 26 ans parmi les entrées en contrat aidé non marchand



Graphique 8e
Entrées cumulées des moins de 26 ans en IAE



Graphique 8f
Part des moins de 26 ans parmi les entrées en IAE



Note : les entrées mesurées ici s'entendent comme les entrées initiales en contrat.
Champ : France entière.
Source : ASP ; traitement Dares.

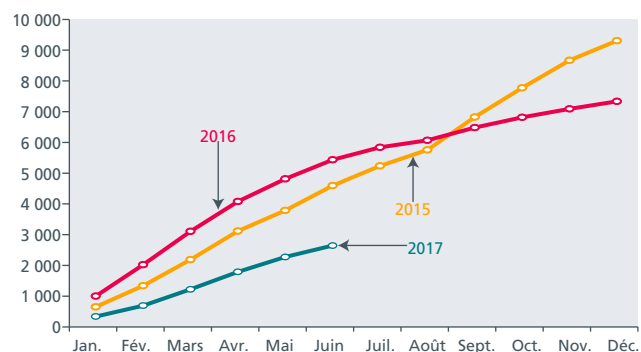
L'accès des seniors aux contrats aidés

Comme pour les jeunes, en raison d'une autorisation de recrutement plus basse en 2017, le nombre de seniors embauchés au 1^{er} semestre 2017 est en forte baisse par rapport aux années passées. La part des seniors dans les embauches retrouve néanmoins son niveau de début 2015.

Dans le secteur non marchand, la part des seniors dans les embauches en CUI-CAE augmente légèrement : ils représentent 12,8 % des recrutements en CUI-CAE.

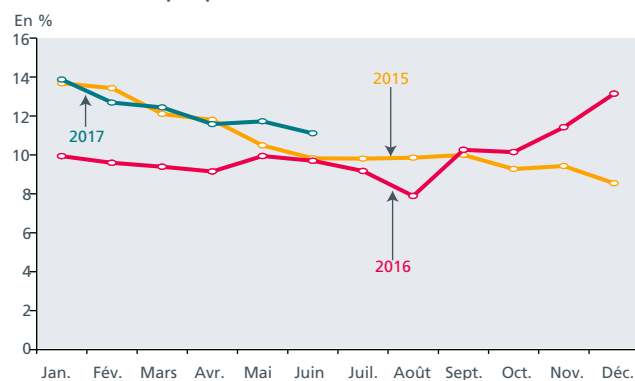
Dans les structures de l'IAE, les recrutements sont en hausse, et profitent aux seniors, qui représentent 8,2 % des personnes embauchées.

Graphique 9a
Entrées cumulées des 55 ans et plus en CUI-CIE



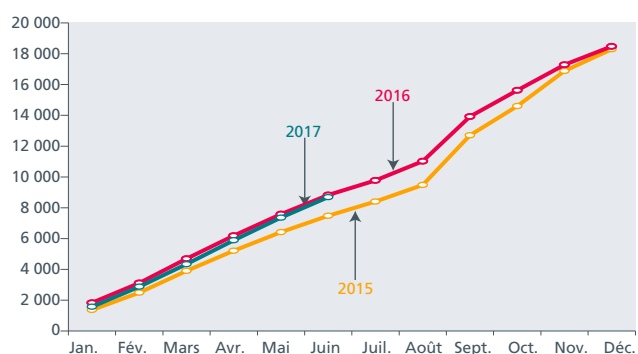
Lecture : 2 600 seniors sont entrés en CUI-CIE entre janvier et juin 2017.

Graphique 9b
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en CUI-CIE

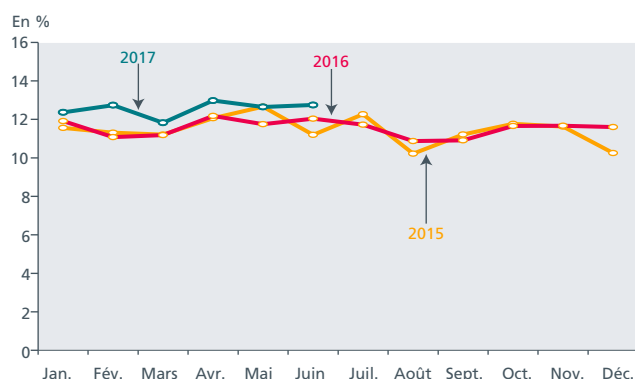


Lecture : les seniors représentent 11,1 % des contrats initiés en juin 2017.

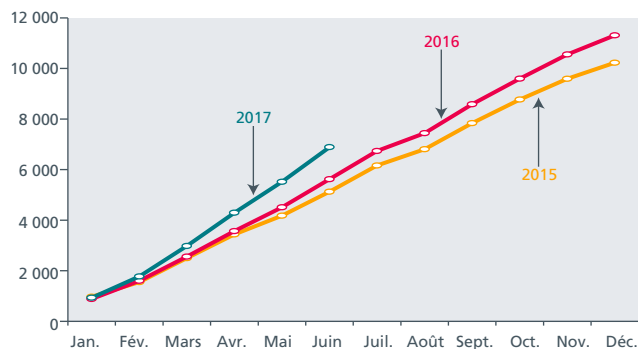
Graphique 9c
Entrées cumulées des 55 ans et plus en CUI-CAE



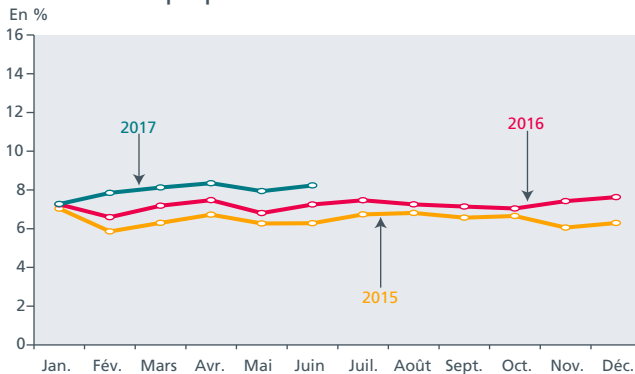
Graphique 9d
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en CUI-CAE



Graphique 9e
Entrées cumulées des 55 ans et plus en IAE



Graphique 9f
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en IAE



Note : les entrées mesurées ici s'entendent comme les entrées initiales en contrat.
Champ : France entière.
Source : ASP ; traitement Dares.

